



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accueil

Question écrite n° 24111

Texte de la question

Mme Nathalie Appéré attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le développement des « hébergements en proximité des lieux de soins », qui permettent aux malades d'être opérés et traités en ambulatoire et offrent aux familles la possibilité de rester auprès de l'enfant ou de l'adulte hospitalisé. Les « Maisons d'accueil » sont primordiales pour la mise en œuvre effective des « parcours de soins » des personnes les plus éloignées des équipements de santé. Néanmoins, ce secteur est en danger, car, selon la Fédération nationale des établissements d'accueil pour familles d'hospitalisés (FNEAFH), les financements de la CNAMTS (caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés), destinés à participer aux frais de séjour des familles les plus pauvres, sont remis en question. De plus, les besoins d'hébergement et les créations d'établissements augmentent, mais le financement des séjours des malades concernés dans ces structures n'est toujours pas prévu. La FNEAFH souhaiterait la mise en place d'un groupe de travail national sur le sujet. Elle lui demande de lui indiquer si des mesures sont envisageables pour répondre aux besoins de ce secteur.

Texte de la réponse

La ministre des affaires sociales et de la santé est très sensible à la question de l'hébergement non médicalisé des patients et de leurs aidants à proximité des hôpitaux, notamment lorsque l'établissement de santé est éloigné du domicile du patient. Des réflexions, en lien avec les acteurs concernés, sont en cours sur l'opportunité de développer une offre de solutions d'hébergement en amont ou en aval d'une prise en charge hospitalière, dans le souci d'inciter à l'amélioration du parcours de soins des patients et au développement des prises en charge ambulatoires. Elles portent notamment sur le schéma économique associé.

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Appéré](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24111

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 avril 2013](#), page 4013

Réponse publiée au JO le : [8 juillet 2014](#), page 5836